



Envoyé en préfecture le 25/02/2022

Reçu en préfecture le 25/02/2022

Affiché le

SLO

ID : 005-240500462-20220224-DELIB12DU240222-DE

République Française
Département des Hautes-Alpes
Communauté de Communes du Pays des Écrins

DELIBERATION N° 12 CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 FEVRIER 2022

Objet : Cession du lot 20 de la Série E - à L'Argentière-La Bessée - à la Mairie de L'Argentière-La Bessée.

Secrétaire de séance : Florene TORRENT

Nombre de conseillers en exercice : 25

Nombre de voix

Présents : 19

Absents :

Pouvoirs : 5

Excusé : 1

Pour : 24

Contre :

Abstention :

Nomenclature acte : 9-1

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le :

25 FEV. 2022

Publié ou notifié le :

25 FEV. 2022

Présents : Marie BAILLARD, Marie-Noëlle DISDIER, Alice PRUD'HOMME, Sandrine REYMOND, Marie-José SAVOLDELLI, Florence TORRENT, Christian CANTON, Marcel CHAUD, Jean CONREAUX, Cyrille DRUJON D'ASTROS, Camille FAURE, Martin FAURE, Michel FRISON, Serge GIORDANO, Gilles PIERRE, François ROTH, Alain SANCHEZ, Serge THIVOLLE, Laurent VERNET.

Pouvoirs : Dominique BARNEOUD à Sandrine REYMOND.
Carine QUILICI à Alain SANCHEZ.
Bruno LAROCHE à Marie BAILLARD.
Michel CHEYLAN à Cyrille DRUJON D'ASTROS.
Didier PLUQUET à Marcel CHAUD.

Excusée : Marie-Pierre HAMMES.

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-quatre février 18 h30, la Communauté de Communes du Pays des Écrins étant assemblée en session ordinaire, au Foyer Culturel de L'Argentière-La Bessée, après convocation légale du 18 février 2022, sous la Présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Président de la Communauté de Communes du Pays des Écrins.

Délibération présentée par : Cyrille DRUJON D'ASTROS.

- **Vu** l'acte n°12470 du 20 mars 2007, autorisant la location avec (travées du bâtiment Série E) de la copropriété L'Usine, à la mairie de L'Argentièrre-La Bessée.
- **Vu** la demande d'acquisition aux termes du bail des 15 ans, par Monsieur le Maire de L'Argentièrre-La Bessée en date du 5 février 2022.
- **Vu** la nécessité de réaliser les diagnostics (Amiante, mesurage...) nécessaires à la vente.

Le Président propose d'engager la cession du lot 20 du bâtiment Série E loués à la Mairie de L'Argentièrre-La Bessée à l'euro symbolique et d'engager les diagnostics nécessaires à la vente.

Après avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- *Approuve l'exposé du Président.*
- *Décide d'engager la procédure de cession du lot 20 du bâtiment Série E loués à la Mairie de L'Argentièrre-La Bessée à l'euro symbolique à partir du 20 mars 2022.*
- *Décide de faire réaliser les diagnostics nécessaires à la vente.*
- *Décide de faire porter à l'acquéreur toutes les charges de préparation des actes et d'enregistrement.*
- *Décide de faire porter à la charge de l'acquéreur les taxes et charges dues jusqu'à la conclusion de la vente*
- *Autorise le Président à signer tout acte qui découlerait de la présente décision.*
- *Décide de donner mandat au notaire pour conclure la vente.*

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour copie conforme
Le Président
Cyrille DRUJON D'ASTROS





- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : CC PAYS DES ECRINS (05)

Utilisateur : KIHAL Amelle

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	DELIB12DU240222
Date de la décision :	2022-02-24 00:00:00+01
Objet :	Cession du lot 20 de la Série E - à L'Argentière-La Bessée - à la Mairie de L'Argentière-La Bessée.
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	9.1 - Autres domaines de compétences des communes
Identifiant unique :	005-240500462-20220224-DELIB12DU240222-D E
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
005-240500462-20220224-DELIB12DU240222-DE-1-1_0.xml	text/xml	931
Nom original :		
SKM_C45822022513233.pdf	application/pdf	94301
Nom métier :		
99_DE-005-240500462-20220224-DELIB12DU240222-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	94301

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	25 février 2022 à 14h00min28s	Dépôt initial
En attente de transmission	25 février 2022 à 14h00min29s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	25 février 2022 à 14h00min31s	Transmis au MI
Acquittement reçu	25 février 2022 à 14h00min39s	Reçu par le MI le 2022-02-25

